Saint Etienne : Lakdar Anass fonce en voiture sur des étudiants

21/12/2017 à 15h33

Centre-ville de Saint-Etienne. Une voiture qui fonce sur des piétons, des victimes qui s'enfuient en courant ou se cachent. La scène, dans un contexte d'attentat terroriste, est effrayante. Lakdar, qui « ne se souvient de rien », part en prison pour sept mois.

Le visionnage de la vidéosurveillance a glacé la salle d'audience. Des jeunes déambulent à pied du côté de la place du Peuple, à Saint-Etienne. Un automobiliste les croise à vive allure, puis enclenche une marche arrière et revient sur le groupe face auquel il s'arrête de justesse dans un dérapage. Les jeunes s'enfuient en courant, certains se jettent derrière des voitures pour se protéger.

La scène s'est produite dans la nuit de vendredi à samedi dernier. Huit étudiants sont de sortie pour fêter leurs partiels. Leur route a hélas croisé celle de Lakdar Anass. Avec d'abord la scène de la voiture, dont la compagne du prévenu est descendue en criant : « Partez vite, mon copain va vous tuer, je n'arrive plus à le contrôler ». Dans un second temps, l'homme a aussi sorti un couteau et s'est mis à courir après les étudiants. « Dans la conjoncture actuelle de terrorisme, c'est inquiétant » relève l'avocate des huit jeunes.

Jugé mercredi en comparution immédiate par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, Anass n'assume rien. « Je viens de voir la vidéo, je suis choqué. C'est la première fois que je fais ça ». « J'espère bien ! » le reprend le juge. Le

prévenu se défile. « Je ne me souviens de rien. Trou noir ». Et le couteau dans la voiture ? « C'est pas pour menacer les gens, c'est pour le pain ». Son avocate vole à son secours. « Il faut ramener ce dossier à ce qu'il est : une scène de moins de deux minutes, durant laquelle personne n'a été touché. Ce n'est pas une attaque terroriste ! ».

Lakdar Anass a été condamné à dix mois, dont trois avec sursis. Il reste en prison.

Le Progrès

Merci à **Captain Beaujol**